

Entrevue entre Monsieur le Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures Claude Turmes et le conseil communal Préizerdaul en date du jeudi, 2 août 2018 au sujet de la déponie pour matières inertes.

Présents : MM. Claude Turmes, Secrétaire d'Etat ; Charles Gengler et Mike Van Rijen ;
Adm. De la nature et des Forêts

MM. Marc Gergen, bourgmestre ; René Zigrand, échevin ; Marc Groben, échevin
Mme Mareike, Boenigk ; MM. François Hilger, Michel Loes, Fernand Muller, Marc
Rehlinger, Tom Schaus, conseillers
Roger Gereke, secrétaire communal

Le Bourgmestre retrace via une présentation l'historique de la décharge pour matières inertes sur le site de Horace / Folschette depuis les origines au début des années 80 jusqu'aujourd'hui et affirme que l'intérêt primordial pour la commune est d'avoir le moins de nuisances possibles pour la population du Préizerdaul. L'angoisse qui préoccupe la commune est le fait que désormais l'on ne parle plus d'une décharge cantonale ou régionale, mais plutôt nationale. Les habitants du Préizerdaul se posent beaucoup de questions et il appartient à la politique de leur fournir des réponses et ceci au moyen d'une séance d'information ouverte à toute la population.

Le conseil communal présente une variante qui bifurquerait depuis la N12 à hauteur du Hungerbusch pour suivre le tracé de chemins ruraux pour arriver finalement à hauteur de la bifurcation du Eschetterweg avec le CR116 ; cette variante qui n'aura pas d'impact sur d'éventuelles biotopes aura le grand avantage que le trafic de poids lourds venant du sud et du centre ne traversera plus la commune de Préizerdaul.

A ce sujet, le conseiller Fernand Muller remarque que de toute façon le plan sectoriel « décharges pour matières inertes » prévoit que l'accès à une décharge devra être le plus rapide et le plus court possible, ce qui n'est pas le cas pour la décharge Horace.

Monsieur Turmes souligne qu'il comprend parfaitement la situation de la commune et qu'il n'agirait pas différemment en tant que politicien local. Il fait les remarques suivantes :

- a) Le Ministère doit absolument faire un « real time monitoring » comme il ne dispose pas des derniers chiffres en matière de dépôt de matière inerte ;
- b) En septembre prochain, le Ministère va proposer une réforme du plan sectoriel « décharges pour matières inertes » en ce sens qu'il proposera une procédure simplifiée pour agrandir des décharges existantes longeant des axes routiers importants, comme par exemple celle de Colmar-Berg ou l'on estime avoir les autorisations nécessaires pour l'été 2019 ; En même temps, une grande décharge ouvrira ses portes à Altwies pour accueillir toutes les tonnages venant du sud du pays.
- c) Monsieur Turmes prend note des variantes proposées par le conseil communal et les fait étudier par ses services pour le mois de septembre.

Le Bourgmestre fait remarquer que la piste réalisée en concassé comme elle est proposée ne fait nullement l'affaire de la commune Préizerdaul, parce que celle-ci ne pourra pas être utilisée comme contournement de la localité de Pratz après que la déponie soit remplie.

Même remarque par le conseiller Michel Loes qui souligne que l'Etat aurait promis un contournement pendant plus de trente ans et qu'à partir de l'établissement de l'autorisation définitive pour l'exploitation de la décharge, l'on ne parlerait que d'un chemin provisoire réalisé en concassé et il se demande pourquoi. A ce sujet, M. Gengler remarque que le chemin sera pourvu d'un enrobage classique et qu'il aura des surfaces à côté du tracé réalisées en concassé pour permettre le croisement de deux camions.

M. Turmes explique qu'il avait un entretien avec l'exploitant de la décharge qui lui aurait promis de ne pas dépasser un maximum de camions par jour, du moins aussi longtemps que la déponie de Colmar-Berg reste ouverte. Il faudrait cependant lancer la discussion au niveau national de mettre en question notre politique de bâtisse, s'il faut vraiment construire d'importantes garages souterraines. Le Secrétaire d'Etat réaffirme qu'il comprend parfaitement les angoisses des responsables politiques en cas de fermeture de la décharge à Colmar-Berg.

Conclusions du Secrétaire d'Etat :

1. M. Turmes est optimiste en ce qui concerne l'extension substantielle de la décharge de Colmar-Berg, de sorte que le scénario d'un envahissement de camions au Préizerdaul ne se fera pas dans un avenir proche et il sera donc possible d'en limiter le nombre de camions. Intervention de Mme Boenigk qui se demande comment ce contrôle de limitation de camions pourra se faire en pratique ? Dans le même ordre d'idées, elle se pose la question d'un contrôle sérieux du matériel mis en décharge, si ce n'est vraiment que de la matière inerte ?
2. Il souhaite connaître les chiffres exactes du trafic de poids-lourds de et vers la décharge. A ce sujet le collègue échevinal transmettra un courrier aux P.et Ch pour demander de nouveaux comptages. A ce sujet, M. Muller souligne l'importance d'un comptage exact et fiable excluant tous autres engins afin d'avoir une fois pour toutes des chiffres valables qui permettront de discuter en pleine connaissance de cause.
3. Le bourgmestre avait fait remarquer que l'on n'aurait toujours pas de nouvelles de la commission de circulation étatique suite à la demande de la commune de réduire la vitesse à 30 km/h pour les engins dépassant 3,5 t, respectivement de réduire la vitesse à 50 km/h sur la Horace. M. Turmes suggère de faire un courrier au Ministre du MDDI François Bausch en lui rappelant les doléances de la commune.

Enfin le Bourgmestre remercie au nom du conseil communal la disponibilité de Monsieur le Secrétaire d'Etat d'organiser cette entrevue et rappelle l'importance d'une prochaine réunion avec ce dernier, afin d'être informé sur la dernière évolution du dossier. Cette entrevue pourrait se faire vers la fin septembre afin qu'une séance d'information pour le grand public pourrait être organisée en octobre prochain.